

Proposition d'agenda social et économique autonome
pour un paritarisme utile, renouvelé et accompagnant les transitions

1. pour un paritarisme utile

- **Evaluation de la loi du 5 septembre 2018 sur la formation professionnelle**
 - **Enjeu** : engager une analyse de l'impact de cette réforme afin d'être en mesure de faire des propositions d'ajustements au Gouvernement (stratégies de maintien et développement des compétences pour répondre aux besoins territoriaux et sectoriels, revue des outils existants tels que le CPF...).
- **Améliorer et renforcer la justice prud'homale**
 - **Enjeu** : poser un diagnostic sur le fonctionnement de la justice prud'homale tout en réaffirmant la pertinence de son organisation spécifique. Formuler des propositions pour une justice prud'homale plus rapide, plus cohérente et mieux financée.
- **Mise en place d'un organisme paritaire de gestion de la branche ATMP**
 - **Enjeu** : évaluer l'opportunité d'un changement de modèle en matière de gestion de la branche ATMP en proposant un modèle de gestion autonome des ressources correspondantes.

2. pour un paritarisme renouvelé

- **Modernisation du paritarisme : évaluation et amélioration de l'ANI du 17 février 2012**
 - **Enjeu** : poser un diagnostic sur la mise en œuvre de cet ANI et ses éventuelles insuffisances. Parfaire et compléter les règles de fonctionnement, de transparence, de gestion. Faire le bilan de l'application de l'article L1 du code du travail et proposer des évolutions destinées à renforcer la valeur juridique des accords signés dans ce cadre.
- **Gouvernance des groupes paritaires de protection sociale (ANI du 8 juillet 2009)**
 - **Enjeu** : après avoir posé le diagnostic sur la mise en œuvre de cet ANI, préciser pour les GPS les règles de fonctionnement, de transparence, en s'assurant aux nouvelles règles prudentielles.

3. pour un paritarisme accompagnant les entreprises et les salariés à gérer les transitions

- **Comment promouvoir la mobilité sociale dans le monde professionnel ?**
 - **Enjeu** : diagnostiquer le rôle que joue l'entreprise et plus largement le monde professionnel dans la mobilité sociale. Identifier l'ensemble des outils disponibles (dont la VAE) et proposer de nouvelles démarches en faveur de la mobilité sociale.
- **Intelligence artificielle et emploi : décliner l'accord européen du 22 juin 2020 sur le numérique**
 - **Enjeu** : diagnostiquer la nature de ces mutations, leurs conséquences sur le travail, l'emploi, l'évolution des emplois et des compétences, l'implantation et la structure des emplois. Poser des pistes d'action pour mieux les prendre en compte.
- **Transition climatique et énergétique dans l'entreprise :**
 - **Enjeu** : partager un diagnostic sur les enjeux de transition, composante majeure de l'environnement de l'entreprise. Elaborer un guide de bonnes pratiques sur les questions de transition (transports, consommation énergétique, nutrition, etc.)